
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 28 SEPT 2018

N° 18.0407 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de six (06) élèves Contrôleurs du Travail pour le compte du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, session 2018.

Ce sont :

CONTROLEURS DU TRAVAIL

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BAZIE B . OLIVIER	002438	B2234106	12/04/87
2	DIE BASILE	002646	B7630912	31/12/91
3	HIEN WINTIERO VIVIANE	001495	B5364287	29/11/89
4	KAMATE SIAKA	035549	B5212934	09/05/92
5	KI BAYAGARE ALFRED	002546	B10260404	06/12/88
6	OUANGRAOUA ISIDORE	004575	B8649219	04/04/87
7	SANON MOUSSA	000983	B8843443	16/11/95
8	SANOU MA-KIE EDOUARD	035487	B10244676	16/08/93
9	TRAORE MOUSSA	004654	B2771463	31/12/87
10	ZOUBGA ESTELLE	075531	B5190901	30/12/94

CONTROLEURS DU TRAVAIL

Arrêté la présente liste à 10 noms.

Par ailleurs, les candidates admissibles sont invitées à déposer leurs dossiers physiques complets au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après le dépôt de leurs dossiers complets validés.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Souleymane LENGANE